



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Agir pour et avec les jeunes



Mission
Locale
du Pays d'Auray

SOMMAIRE



Sophie Lemoulinier, présidente , vitalité, sérénité et optimisme	3
Les Missions Locales , le service public pour l'accès des jeunes à l'autonomie et à l'emploi	4
Sandrine Guillemet, directrice , Innover dans nos pratiques et encourager le pouvoir de décider des jeunes : nos priorités	5
2022 en image	6
Les Jeunes de la Mission Locale - Qui sont les jeunes accueillis en 2022 ?	8
Apporter une réponse de proximité - En lien avec les acteurs du territoire	10
Les modalités et dispositifs d'accompagnement - Pour lever les difficultés sociales et prévenir la vulnérabilité des jeunes ..	11
• La santé	11
• La mobilité	12
• Les aides financières	13
Un accompagnement renforcé sur mesure - Un parcours d'insertion professionnelle suit rarement un trajet linéaire.	14
• Les entrées en formation	16
• L'accès à l'emploi	17
Zoom sur le projet - Repérer et mobiliser les jeunes dit invisibles	19
Rapport social 2022 - Gestion des ressources humaines	20
Le rapport financier 2022 - Le compte de résultat 2022	23

SOPHIE LEMOULINIER, PRÉSIDENTE

Vitalité, sérénité et optimisme

En janvier 2022, l'équipe formulait des vœux de **VITALITÉ**, de **SÉRÉNITÉ** et d'**OPTIMISME**.

Ces vœux ont été largement réalisés grâce à l'ensemble des forces vives de l'association, qu'ils soient salariés ou bénévoles et ce à tous les échelons.

Vitalité... À l'échelon national, le Réseau des Missions Locales a fêté ses quarante ans. Impulsées par Pierre Mauroy en 1982, suite au rapport de Bertrand Schwarz, les Missions Locales ont pour vocation de rechercher des solutions à chaque jeune en rupture. Ce sont 40 années d'expériences, capitalisées aujourd'hui en expertise indéniable. D'ailleurs, le 14 octobre 2022, lors des Rencontres nationales du Réseau des Missions Locales, Olivier DUSSOPT, Ministre du Travail, du Plein-Emploi et de l'Insertion déclarait à propos des enjeux relatifs à France Travail : « Ce que je souhaite dans le cadre de France Travail, c'est que l'accompagnement personnalisé, ce que vous faites, fasse école. »

À l'échelon régional, la gouvernance du réseau continue de se structurer grâce à l'Association Régionale des Missions Locales de Bretagne. Cette entité participe à l'animation régionale comme interface de nos associations locales auprès des directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, des autres services de l'État et du Conseil Régional. Des défis incontournables sont traités à cet échelon, que ce soit la mutualisation de nos outils d'information et de communication, ou une réponse commune à des appels à projets.

Sérénité... Le contexte de recrutement a été soutenu vu la reprise de l'activité économique, la baisse de la demande d'emploi de 40 % et le presque plein emploi. Les jeunes ont pu travailler, faire des stages, signer des contrats de travail, en interim, en alternance. Les entreprises du territoire ont su nous faire confiance, elles se sont tournées vers nous pour leurs offres d'emplois saisonnier et ont su adapter leur recrutement aux jeunes en recherche d'emploi.

Optimisme... Les jeunes ne sont pas démissionnaires par rapport au travail, ils se mobilisent pour s'insérer professionnellement. Ils subissent néanmoins les effets d'une conjoncture complexe : un marché de l'emploi restreint, une précarité des emplois et une difficulté de plus en plus prégnante à se loger et devenir autonome. Cela ne les empêche pas d'avoir des ambitions et des attentes vis-à-vis de leur écosystème (cf baromètre UNML : si vous étiez président et que veut dire « être citoyen »).

Sans une réflexion de tous les acteurs concernés sur les problématiques de logement, de garde d'enfant et de mobilité, nous échouons à garder les jeunes, leurs forces et leurs talents sur notre territoire. Il est urgent que nous prenions les décisions opérationnelles qui s'imposent pour que les jeunes aient des perspectives sur notre territoire.

Inauguration de la fresque murale réalisée par les jeunes le 18 mai 2022 en présence de Monsieur le Sous-Préfet, Baptiste Rolland, des élus locaux, administrateurs de la Mission Locale, des jeunes ayant participé à la conception de la fresque et une partie de l'équipe.

Extrait du baromètre des Missions Locales 2022, enquête menée auprès de 902 jeunes bretons.



SI VOUS ÉTIEZ PRÉSIDENT(E), VOS 3 PREMIÈRES ACTIONS PORTERAIENT SUR :



63% LE POUVOIR D'ACHAT (SALAIRES, IMPÔTS...)

40% L'ENVIRONNEMENT

40% LES INÉGALITÉS SOCIALES

33% LE SYSTÈME SOCIAL ET DE SOLIDARITÉ (SANTÉ, RETRAITES...)

32% L'EMPLOI

30% LE SYSTÈME SCOLAIRE

22% L'INSÉCURITÉ

11% L'IMMIGRATION

9% LA PANDÉMIE DE COVID 19

6% AUTRE

QUE VEUT DIRE POUR VOUS "ÊTRE CITOYEN" ?
(plusieurs réponses possibles) :



62% VOTER

57% ÊTRE ENTENDU AU SEIN D'UN COLLECTIF QUAND VOUS EXPRIMEZ SUR DES SUJETS DE SOCIÉTÉ

55% AVOIR UNE PIÈCE D'IDENTITÉ

27% S'ENGAGER DANS UNE ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (BÉNÉVOLAT)

11% S'ENGAGER DANS UN PARTI POLITIQUE

8% AUTRE

6% S'ENGAGER DANS UN SYNDICAT

6% ÊTRE ÉLU



LES MISSIONS LOCALES

Le service public pour l'accès des jeunes à l'autonomie et à l'emploi

La force du réseau des Missions Locales est l'ancrage dans la réalité économique et sociale, au plus près des territoires. Les Missions Locales sont à l'écoute des attentes et des préoccupations exprimées par les jeunes. Elles repèrent les difficultés qu'ils rencontrent ainsi que les solutions mobilisables pour y répondre, en fonction du bassin d'emploi et des entreprises du territoire dont elles ont une connaissance approfondie.

L'accueil de proximité est primordial pour les Missions Locales qui ont mis en place différents lieux ouverts aux publics (antennes, permanences, relais). Les jeunes se rendent à la Mission locale de manière volontaire et sont accueillis pour une première réponse à leur demande ou un premier entretien avec un conseiller.

Les jeunes viennent principalement vers les Missions Locales grâce à leurs amis, leurs familles ou dans le cadre de démarches personnelles.



9 jeunes sur 10 sont satisfaits de la Mission Locale du Pays d'Auray
Plus de 3 jeunes sur 4 conseilleront à leurs amis de se rendre à la Mission Locale
Plus de 7 jeunes sur 10 disent avoir pris confiance en eux
Plus de 8 jeunes sur 10 ont avancé dans leur projet
100 % des jeunes sont satisfaits de l'accueil à la Mission locale du Pays d'Auray

Extrait de l'enquête de satisfaction en ligne sur notre site internet

L'enquête 2022 menée pour la troisième année consécutive auprès de 84 jeunes résidant sur le Pays d'Auray confirme la satisfaction des jeunes et leur adhésion aux services proposés.

ORIGINE DE LA VENUE DES JEUNES :

55,44%
AMIS, FAMILLE, DÉMARCHE PERSONNELLE

17,78%
PÔLE EMPLOI

10,25%
AUTRE

9,21%
INTERVENANTS SOCIAUX

3,77%
CIO / ÉDUCATION NATIONALE

2,8%
MISSIONS LOCALE

0,75%
ENTREPRISE - AGENCE D'INTÉRIM

SANDRINE GUILLEMET, DIRECTRICE

Innover dans nos pratiques et encourager le pouvoir de décider des jeunes : nos priorités

Les objectifs de 2022 étaient ambitieux et toute l'équipe s'est montrée à la hauteur.

Si nous notons une baisse significative du nombre de jeunes entrés en PACEA (273 jeunes en 2022 contre 476 en 2021), le constat partagé par les professionnels est l'allongement de la durée du parcours d'accompagnement. Pour répondre aux besoins des jeunes, il s'agit de déployer le maximum de mesures selon les situations de chacun :

- 110 jeunes ont signé un Contrat d'Engagement Jeunes (contre 94 en 2020 sur la Garantie Jeunes) afin de mettre la priorité à l'emploi et la multiplication des expériences professionnelles.
- 90 jeunes ont choisi le Coach'in Emploi pour entrer sur le marché du travail.
- tous les jeunes décrocheurs scolaires du bassin ont été contactés : 75 mineurs ayant quitté l'école ont pu bénéficier d'un diagnostic et d'un accompagnement sur mesure.
- 61 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement d'un parrain ou d'une marraine pour avancer dans leurs recherches d'emploi.

Ces résultats sont le fruit de l'engagement de toute l'équipe. Ils sont aussi la condition pour assurer nos financements, car même si nous

assurons une mission de service public, nos ressources restent conditionnées.

Dans la série innovation, nous avons proposé à nos partenaires un espace de formation, et d'expérimentation d'ALLER VERS. Cela a permis d'instaurer une dynamique collective : les professionnels ont partagé sur leurs pratiques ; ils ont expérimenté des outils d'animation dans l'espace public et ont désormais les bases de vocabulaire commun.

La mise en place d'ateliers animés par 9 conseillers, 5 bénévoles et 9 partenaires contribuent à faire évoluer nos pratiques d'accompagnement. La participation des conseillers aux ateliers de radios, de sport, de création artistique fait évoluer notre posture professionnelle.

Les jeunes, qui poussent les portes de la Mission Locale ont des rêves. Je pense à Grégoire, qui n'arrivait pas à se projeter avant son expérience Erasmus + : il ne se destinait pas à travailler en hôtellerie et encore moins à la réception. Il a trouvé un poste dans ce domaine grâce à sa conseillère. Il a gagné en confiance parce que son employeur lituanien lui a confié des responsabilités. Il estime, qu'il

n'aurait pas eu cette expérience en France vu son absence de formation. Il s'est découvert une vocation. Après cette expérience réussie, il est prêt à travailler dans ce secteur d'activité. Voilà de belles raisons d'être fiers de notre travail !

Notre rôle est bien là : ne pas laisser peser les incertitudes de la société dans laquelle les jeunes évoluent sur leur parcours de vie, les accompagner dans la concrétisation de leurs rêves, sinon de leurs projets !

Tisser des liens avec les jeunes, encourager leur pouvoir de décider et d'agir, c'est ce que nous savons faire de mieux et c'est ce que nous continuerons de faire !

De nouveaux défis s'annoncent pour 2023 : pensons à la mise en place de France Travail. **L'avenir est à la fusion des bonnes pratiques. C'est un challenge, qui va modifier notre approche au quotidien.** Là encore, il est indispensable d'être appuyé par les services de l'Etat et par les élus, pour élaborer des solutions adaptées à notre bassin de vie.



DEPUIS QUE VOUS BÉNÉFICIEZ DES SERVICES, VOTRE MISSION LOCALE VOUS A PERMIS DE... (plusieurs réponses possibles) :

53% OBTENIR UNE AIDE POUR VOTRE VIE QUOTIDIENNE (DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, TRANSPORTS, PERMIS, SANTÉ, LOGEMENT, ETC.)

35% TROUVER UN EMPLOI

35% DÉCOUVRIR UN OU PLUSIEURS MÉTIERS

32% TROUVER VOTRE ORIENTATION

31% RENCONTRER DES EMPLOYEURS/ENTREPRISES

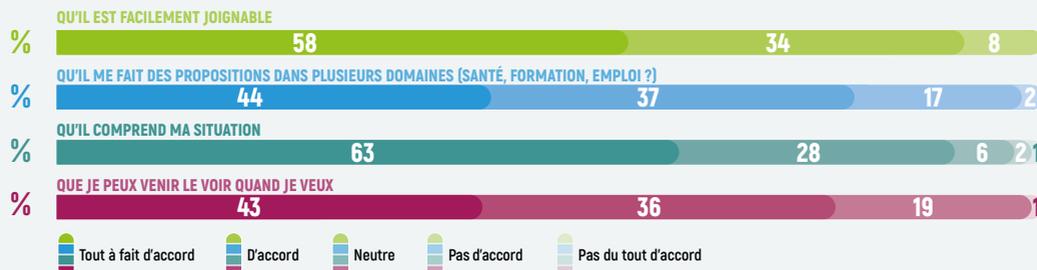
25% RENTRER EN FORMATION PROFESSIONNELLE

20% REPRENDRE DES ÉTUDES

12% OBTENIR UN DIPLÔME OU UN TITRE PROFESSIONNEL

11% SIGNER UN CONTRAT EN APPRENTISSAGE

AVEC VOTRE CONSEILLER VOUS DIRIEZ :



2022 EN IMAGE



Le forum interim proposé en mars a permis aux jeunes de repérer les agences d'interim du territoire, de présenter leur CV et de mieux appréhender les missions et type de contrats possibles. **11 agences étaient présentes** sur l'édition 2022. **110 offres ont été affichées. 38 jeunes ont rencontré les agences d'emploi et 80 entretiens ont été menés sur site.**



Tous les mercredis, un temps convivial autour d'un goûter est proposé. C'est l'occasion de faire de nouvelles rencontres, rompre avec l'isolement ou simplement venir se détendre. Les jeunes sont accueillis par des jeunes et peuvent **échanger sur leurs besoins, initier de nouveaux projets, être consultés et informés sur les actions à venir.** C'est parfois l'occasion pour nos partenaires de venir découvrir **notre offre de service et présenter leurs actions et missions aux jeunes.**



Opération relooking de la signalétique extérieure.

Avec Thomas Le Gloahec, alias Zigma, huit jeunes ont réalisé une fresque.

Cette réalisation se veut dynamique et le reflet de la diversité des jeunes et des parcours de vie.

Un grand merci à Justine, Kilian, Aboubakar, Joachim, Théo, Brandon, Arno et Kevin pour leur mobilisation. Ils ont su mettre en valeur les couleurs et l'esprit de la charte du réseau des Missions Locales.

L'opération JOB d'ETE a été reconduite.

81 jeunes ont rencontré 21 employeurs et découvert plus de 80 offres dans les secteurs de l'aide à la personne, hôtellerie-restauration, commerce et industrie.

Ils ont posé leurs questions sur la mobilité locale et internationale, le logement, le volontariat, le bénévolat et l'entrepreneuriat, aux partenaires. Nous remercions les services d' AQTA, le PIMMS, Face Morbihan, Neo 56, le PIJ, Citéslab, la maison du logement, pôle emploi, les PEPS et le point Région pour leur mobilisation à nos côtés.

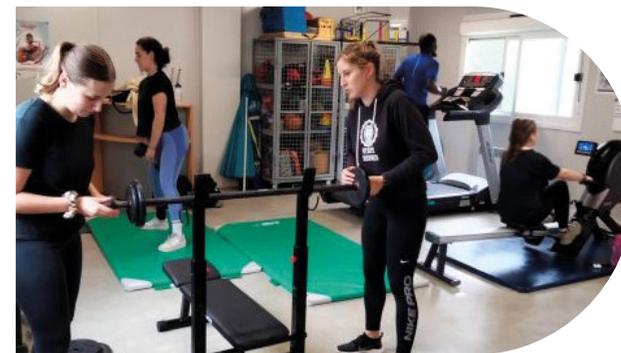
L'association le lieu-dit a offert un goûter aux participants et habitants du quartier. La journée a été clôturée par un open mic, auquel ont participé plusieurs groupes de musique locaux.



Destination festival : les jeunes aux Galettes du monde.

Ils intervenaient sur le stand de prévention et sécurité routière et dans le cadre de la réalisation d'un film.

Cette animation a été mise en place en partenariat avec le CRIJ de Rennes et le COREMOB.



Six **séances de sport** ont été animées par l'UFOLEP permettant à 35 jeunes de découvrir fitness, musculation et des sports collectifs (Tchoukball, Poull Ball).

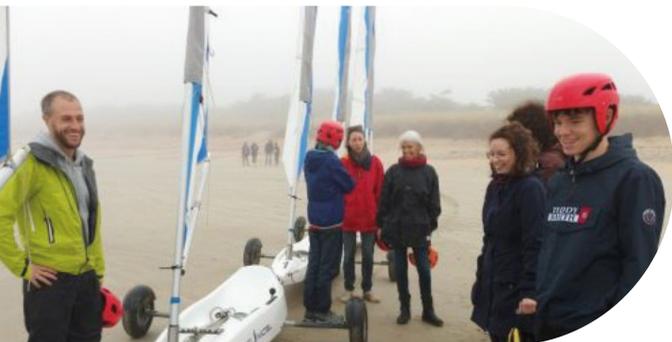
Ces séances sont à nouveau proposées en 2023.

Sébastien Pinaud et Laurent Pommerreuil de l'Association Douar Nevez ont présenté leurs missions.

Ce temps d'interconnaissance a permis de pointer les actions de sensibilisation sur l'usage des produits psychoactifs (alcool, tabac, cannabis et autres drogues), sur les excès et risque liés aux nouvelles technologies (jeux vidéo, réseaux sociaux, jeux d'argent et de hasard) et l'usage détourné d'autres produits. Des permanences sont mises en place à la Mission Locale.



Une journée de **cohésion d'équipe** avec une activité char à voile a été initiée par deux salariés. Si le vent n'a pas été de la partie, la bonne humeur était bien présente pour **garder le cap : sérénité, vitalité et optimisme.**



Huit jeunes ont participé au projet «**On recrute mais...**», au cinéma Ti Hanok. Initié par la Fondation Agir Contre l'Exclusion et financé par la DILCRAH (Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT), cet évènement avait pour objectifs de **sensibiliser sur les discriminations vécues ou redoutées** et de mettre en valeur les initiatives d'entreprises visant à lutter contre ces discriminations.



Le 5 décembre, les **parrains et marraines** ont partagé un **temps convivial** avec tous les salariés. Objectif **interconnaissance** : pour les bénévoles mieux connaître l'équipe et les missions de chacun, pour les conseillers mieux connaître les parcours et secteurs d'activités des bénévoles pour orienter plus facilement les jeunes.

Zoom sur des parcours inspirants

Grégoire Dagorme a été orienté vers le programme Erasmus+ et a effectué un stage de 3 mois à Vilnius, en tant que réceptionniste au sein du plus grand hôtel de Lituanie : le Radisson Blu Hotel Lietuva. Il est venu témoigner à la Mission Locale en décembre auprès d'autres jeunes : «pour une 1ère expérience à l'étranger en solitaire, ça a été très positif. Le stage s'est très bien passé, je me suis bien adapté, on m'a confié rapidement des responsabilités. A la fin du programme, j'ai reçu une lettre de recommandation de mon manager et une proposition de poste. J'ai sympathisé avec mes colocataires et rencontré d'autres Français avec qui je suis parti tous les week-ends en voyage : Suède, Estonie, Lettonie et bien sûr en Lituanie. Je suis très satisfait de mon séjour. Cette expérience m'a permis de gagner en maturité et d'avoir un regard différent sur le monde.»

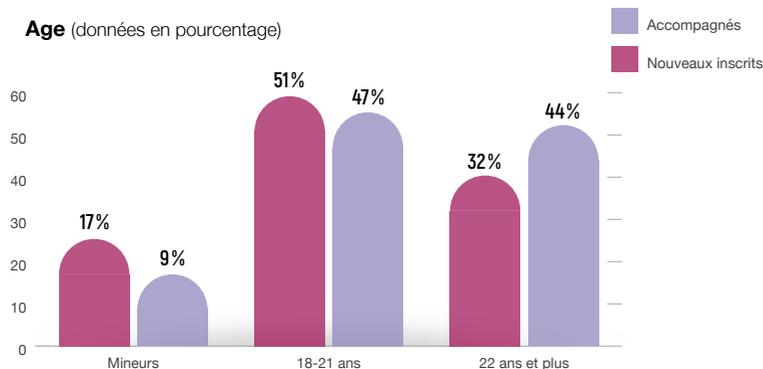


Emilie Serret Franchini s'est présentée à la Mission locale en novembre 2020. Avec une licence en poche, elle s'est mise en recherche d'emploi sur le territoire sans trouver de poste. Après un parcours Garantie Jeunes, où elle a pu expérimenter l'interim et un accompagnement avec une marraine, elle a obtenu un poste de conseillère en séjour touristique, en tant que saisonnière sur Vannes. Elle témoigne : « J'ai fait une formation en Tourisme : un BTS et une Licence Professionnelle en Oenotourisme, j'ai pu réaliser plusieurs stages en France et à l'étranger. Avec l'expertise de la Mission Locale du Pays d'Auray, j'ai pu être accompagnée dans ma recherche de poste, lors de mon arrivée sur le territoire. J'ai eu la chance de bénéficier d'un support pédagogique par plusieurs conseillers, et d'une aide financière. Avec mes cinq années d'expérience dans le domaine, j'endosse désormais un rôle d'ambassadrice pour ma région et je suis ravie de bientôt promouvoir Auray, et le rayonnement de sa destination touristique. »

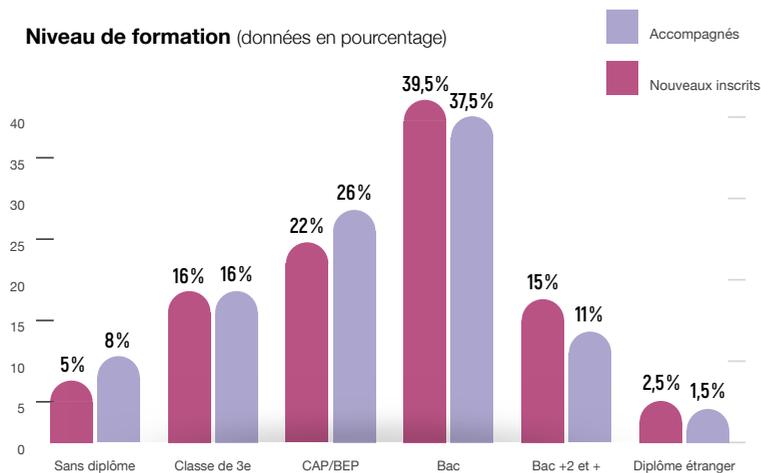
LES JEUNES DE LA MISSION LOCALE

Qui sont les jeunes accueillis en 2022 ?

Age (données en pourcentage)



Niveau de formation (données en pourcentage)



57 % des jeunes accompagnés* ont un niveau équivalent bac ou plus.

1 694 jeunes en contact au moins une fois dans l'année avec son conseiller



1 014 jeunes accompagnés*, dont **70 jeunes** issus des quartiers prioritaires de la ville

396 nouveaux inscrits, dont **15 jeunes** issus des quartiers de la politique de la ville

♀ 52% **♂ 48%**

TENDANCES

L'année 2022 est marquée par une dynamique économique exceptionnelle, le taux de chômage n'a jamais été aussi faible sur notre territoire. Les jeunes bénéficient de ce contexte favorable.

Le nombre de **jeunes en contact** a diminué de 7 % entre 2021 et 2022, ainsi que le nombre de **jeunes accompagnés** (-17%) sur l'année. Le nombre de nouveaux inscrits a baissé (-19%).

Cependant les difficultés rencontrées par les jeunes se sont accentuées : la mobilité, l'accès au logement, ainsi que les problématiques de santé, sont autant de freins qui font perdurer l'accompagnement.

Le nombre de **mineurs accompagnés** augmente chaque année : 9% en 2022, 6.5% en 2021, 6% en 2020.

DÉLAIS ENTRE LA SORTIE DU SYSTÈME SCOLAIRE ET LE 1^{ER} ACCUEIL

(pourcentage de jeunes dans la catégorie sur le bassin d'Auray)

MOINS DE 12 MOIS



DE 12 À 36 MOIS



PLUS DE 36 MOIS





LE MODE D'HÉBERGEMENT DES JEUNES

67 % des jeunes sont hébergés par les parents (63 % en 2021),
13,5 % sont en logement autonome (13 % en 2021),
4,5 % des jeunes sont hébergés par la famille (8 % en 2021),
8 % sont sans hébergement stable (9 % en 2021)
et **7 %** sont en foyer (7 % en 2021).



LE MOYEN DE TRANSPORT DES JEUNES

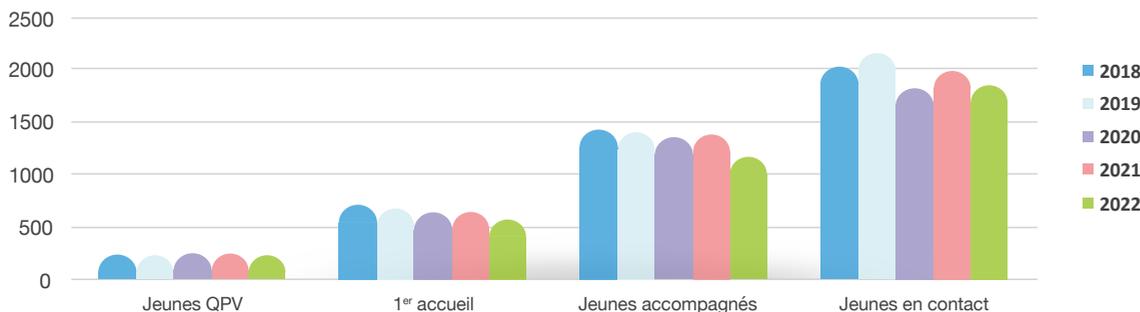
38 % des jeunes possèdent une voiture (41 % en 2021)
33 % des jeunes sont sans moyen de locomotion (30 % en 2020),
12 % des jeunes utilisent les transports en commun (15 % en 2021)
et **17 %** des jeunes disposent d'un deux roues (scooter, moto, vélo...)
(14 % en 2021)



LA SITUATION FAMILIALE DES JEUNES

91 % sont célibataires (91,5 % en 2021)
et **9 %** vivent en couple (8,5 % en 2021).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS DEPUIS 5 ANS



LE LOGEMENT, UNE SITUATION TENDUE SUR AQTA ET BELLE-ÎLE-EN-MER

- > La part des logements vacants est très faible (**5,1%**, contre **8,2%** en France et **7,5%** en Bretagne) ;
- > La part des résidences secondaires et occasionnelles est élevée : **36,1%** sur le territoire d'AQTA et **57,2 %** des 6.818 logements de Belle-Ile-en-Mer (contre **13,3%** en Bretagne et **9,7%** en France)

De même la qualité du logement : **100%** des communes d'AQTA sont en potentiel à radon significatif (zone 3) (**81,8%** en Bretagne). Le radon, présent dans l'air intérieur de nos maisons, augmente le risque de cancer du poumon.



99 JEUNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE ONT ÉTÉ SUIVIS EN 2022 PAR LA MISSION LOCALE D'AURAY

*Pays d'origine
et nombre de jeunes suivis*

- | | |
|-------------------|------------------|
| Guinée : 15 | Argentine : 1 |
| Afghanistan : 11 | Bengladesh : 1 |
| Turquie : 11 | Centrafrique : 1 |
| Côte d'Ivoire : 9 | Corée : 1 |
| Mali : 9 | Egypte : 1 |
| Russie : 7 | Gambie : 1 |
| Haïti : 5 | Guatemala : 1 |
| Colombie : 4 | Kosovo : 1 |
| Madagascar : 4 | Maroc : 1 |
| Syrie : 4 | Somalie : 1 |
| Sénégal : 3 | Tunisie : 1 |
| Ethiopie : 2 | USA : 1 |
| Albanie : 1 | Vietnam : 1 |
| Algérie : 1 | |

APPORTER UNE RÉPONSE DE PROXIMITÉ

En lien avec les acteurs du territoire



La Mission Locale propose un service de proximité. Elle est présente à moins de 10 kms du domicile du jeune demandeur d'emploi, avec neuf permanences sur le territoire et des plages horaires régulières.

Un conseiller est nommé correspondant pour chaque commune.

La présence régulière sur les permanences renforce le partenariat avec les acteurs locaux (CCAS, PAE, mairie, service jeunesse, maison France Services et élus municipaux).

Un conseiller se rend tous les quinze jours sur Belle-île pour accompagner les jeunes et développer des actions avec les partenaires locaux.

338 entretiens individuels ont été réalisés lors des permanences délocalisées.

205 jeunes en ont bénéficié.



DE QUELLES COMMUNES VIENNENT LES JEUNES ?



	Auray	Bangor	Belz	Bono	Brech	Camors	Carnac	Crach	Erdeven	Étel	Hoedic	La Trinité-sur-Mer	Landevant	Landaul	Le Palais	Locmaria	Locmariaquer	Loccal-Mendon	Ploemel	Plouharnel	Plumergat	Pluneret	Pluvigner	Quiberon	Sainte-Anne-d'Auray	Saint-Philibert	Saint-Pierre-Quiberon	Sauzon	Hors territoire	Total
1 ^{er} accueil	106	3	18	10	27	9	12	6	14	4	0	4	10	18	10	3	2	13	10	3	17	30	29	10	5	4	6	5	8	396
Jeunes accompagnés	313	4	42	25	58	24	23	24	28	18	1	7	19	38	20	6	3	38	22	8	33	70	83	34	10	13	20	7	18	1009

LES MODALITÉS ET DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Pour lever les difficultés sociales et prévenir la vulnérabilité des jeunes

La Mission Locale peut apporter un appui social à travers des actions d'accès à la santé, au logement, au transport, aux droits à la citoyenneté. Elle attribue également des aides facilitant l'accès à l'emploi et à la formation qui soutiennent les jeunes dans leurs projets d'insertion.



LA SANTÉ

La thématique de la santé est une priorité de la Mission Locale. Différentes actions ont été menées pour assurer le mieux-être des jeunes et répondre à leurs besoins :

- Étude personnalisée pour actualiser et si besoin ouvrir les droits à la couverture maladie ;
- Bilan de santé au centre de Lanester : prise de sang, analyse d'urine, examen de vue dentaire et entretien conseil avec un médecin ;
- Permanence d'écoute et d'accompagnement pour toute problématique relevant des conduites addictives à destination des jeunes et de leur entourage assurée par l'association Douar Nevez ;

Pour la deuxième année consécutive, des ateliers santé sexuelle animés par une conseillère conjugale et familiale ont été proposés. Les jeunes échangent sur les questions autour de la vie affective et relationnelle, la contraception et des infections sexuellement transmissibles. Ils partagent leurs préoccupations.

Les **résultats de l'enquête** menée par le Conseil Régional de Bretagne en collaboration avec l'Observatoire Régional de Santé en Bretagne montrent que **les besoins d'informations des jeunes du territoire sont le sommeil, l'estime de soi et le bien-être, ainsi que l'accès aux soins et/ou aux droits.**

En chiffres

18 questionnaires santé
ont été transmis à la CPAM,

4 bilans de santé avec **17 jeunes**

6 ateliers santé avec **20 jeunes**

4 ateliers santé et sexualité avec **16 jeunes**

2 interventions de prévention
sur les conduites addictives pour **8 jeunes**

2023

En 2023, dans le cadre du projet Lutter contre la précarité menstruelle, un distributeur de protections périodiques sera installé à la Mission Locale. Des protections réutilisables seront également proposées aux jeunes femmes.



LA SANTÉ DES JEUNES ET L'OFFRE SANTÉ DU TERRITOIRE

La santé des jeunes constitue une priorité régionale partagée par la Région Bretagne et l'ARMLB. **Les différentes enquêtes menées au plan national attestent que les jeunes en insertion sont en moins bonne santé que la moyenne des jeunes actifs ou étudiants de la même catégorie d'âge.**

L'enquête menée auprès des jeunes accompagnés en 2021-2022 révèle :

- 1 jeune sur 2 a des symptômes en lien avec une dépression.
- 1 jeune sur 2 n'est pas satisfait de son sommeil.
- Moins d'1 jeune sur 2 est consommateur de tabac.
- Moins d'1 jeune sur 2 a eu une API* au cours des 30 derniers jours (*alcoolisation ponctuelle importante).
- 1 jeune sur 2 déclare avoir déjà expérimenté le cannabis.
- une minorité de jeunes déclare utiliser systématiquement un préservatif lors d'une relation avec un nouveau partenaire.
- Environ 1 jeune sur 2 ne pratique pas d'activité sportive régulière.
- Les jeunes accompagnés sont un tiers à avoir renoncé à des soins dans les 12 derniers mois.

La quasi-totalité du territoire d'AQTA est en zone de vigilance en matière d'offre sanitaire.

Saint-Pierre Quiberon, Houat et Hoëdic sont en zone d'intervention prioritaire.

Le territoire dispose d'une offre de médecins spécialistes limitée (cardiologues, dermatologues, ophtalmologues, pédiatres, sage-femme et gynécologues) et l'offre de santé mentale est limitée pour les jeunes ;

Les dispositifs de santé sont essentiellement centrés sur Auray.



LA MOBILITÉ

L'atelier Auto-École sociale

Ce service, géré par l'association ADEPAPE ESSOR, accueille des personnes rencontrant des difficultés pour acquérir les connaissances et automatismes nécessaires pour obtenir leur permis de conduire.

En 2022, 8 jeunes ont bénéficié de l'atelier.

Résultat : un code, trois sorties du dispositif et cinq jeunes en cours d'apprentissage.

La conduite supervisée

Cette période de conduite accompagnée permet au jeune d'engendrer de l'expérience de conduite avec un parrain, avant de passer ou repasser l'examen. Cet accompagnement est apprécié des jeunes ayant connu un échec et n'ayant pas dans leur environnement la possibilité d'être accompagné.

En 2022, 8 jeunes ont bénéficié d'heures de conduite supervisée. Parmi eux, 2 jeunes ont obtenu leur permis, 1 jeune a poursuivi la conduite dans le milieu familial, 5 jeunes sont en accompagnement au 31/12/2022.

Le code accompagné

Pour les jeunes qui ont besoin de plus de temps, les parrains proposent de suivre une séance hebdomadaire de code accompagné, en individuel. Ils apportent des explications personnalisées.

1 jeune a bénéficié du code accompagné : il s'agit d'une jeune bénéficiaire du RSA avec un enfant, ne pouvant se déplacer sur Auray. Un accompagnement sur mesure a été mis en place puisque le parrain se déplace à la mairie de sa commune.

Des séances de code en groupe

Pendant les séances, le code est expliqué avec des modules spécifiques créés par AGIR ABCD et animés par un parrain de Quiberon. Ces séances sont particulièrement appréciées des jeunes en difficulté dans leur apprentissage et dans l'acquisition des automatismes du code de la route.

Quatre sessions se sont déroulées sur 2022. 44 jeunes se sont inscrits dans cette démarche. En moyenne, le groupe est constitué de 17 jeunes. Les séances se déroulent sur une période de deux mois à raison de 2 heures par semaine.



Le 18 janvier 2022, les parrains ont suivi une formation pour conforter leurs acquis en matière de code de la route et de conduite avec une monitrice. Sabine Castric, de l'atelier auto-école ADEPAPE a pu leur transmettre les dernières nouveautés et aussi les conforter et les conseiller pendant un temps de conduite individuelle. Le bilan positif encourage à renouveler en 2023.

LA PROBLÉMATIQUE MOBILITÉ : UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Les problématiques des jeunes en matière de mobilité sont multifactorielles :

- Transports en commun : fréquence, tarif, desserte, horaires peu adaptés, en dehors des trajets scolaires.
- Des possibilités limitées en matière de déplacement doux.
- Les possibilités de location de moyens de déplacements limitées sur le territoire : location de scooters, de voitures, de vélos électriques, etc.
- Peu d'offres et méconnaissance des transports solidaires : covoiturage, réseau d'auto-stop en sécurité, prêt de véhicules entre particuliers.
- Peu d'aides financières pour passer les épreuves de conduite : auto, scooter, etc.

Extrait du Plan d'Action des jeunes sur le territoire de la Communauté de communes AQTA.

La mobilité est considérée comme un des premiers maillons permettant d'avoir accès à l'indépendance, l'autonomie et l'épanouissement. Les inégalités en termes de mobilité génèrent des inégalités d'accès au travail, aux services, aux droits, à une vie sociale, à la santé.

En entretien, les conseillers de la Mission Locale constatent régulièrement, que les jeunes sont amenés à renoncer à un travail ou à une formation faute de moyen pour s'y rendre. Pour les mêmes raisons, les jeunes peuvent également renoncer à se rendre à un entretien d'embauche ou à la Mission Locale.

2023

En 2023, la Mission Locale a pour projet d'investir dans une voiture à boîte automatique, deux vélos à assistance électrique et 3 trottinettes électriques – sur fonds FEADER-Leader.

LES AIDES FINANCIÈRES

LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

Financé par le Conseil Départemental du Morbihan et géré par la Mission Locale, le FAJ a permis de consolider les parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle de **162 jeunes** pour un montant total de **43 231.43€** (Aide moyenne par jeune : 267 euros). En 2022, **336 aides** ont été attribuées aux jeunes par la Mission Locale et le département selon la répartition ci-jointe :



FINALITÉ DES AIDES	NOMBRE	%
Santé/subsistance	50	15%
Transport	60	18%
Recherche d'emploi/ formation	71	21%
Formation	70	21%
Emploi	68	20%
Citoyenneté	10	3%
Autres*	7	2%
TOTAL	336	100%

Autres * : aide au sports, aide aux démarches, fournitures pour formation, ...

90% des demandes concernant le transport sont des demandes pour financer le permis de conduire. Le prix de l'heure de conduite a augmenté dans la quasi-totalité des auto-écoles. Les demandes d'aides pour les déplacements en lien avec la formation ont également significativement augmenté du fait de la hausse du prix du carburant. Les besoins d'aides alimentaires restent importants.

LE MICRO-CRÉDIT SOCIAL

La Mission Locale continue d'assurer l'accompagnement des personnes dans les demandes de micro-crédit social. Elle a pu bénéficier pendant plusieurs années d'une convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts.

La Caisse des Dépôts a renoncé à notre partenariat. Or l'accompagnement des personnes sur les demandes de micro-crédit a tout son sens. Nous maintenons ce service aux plus démunis, et en priorité aux jeunes. 98% des demandes portent sur l'achat d'une voiture. Les jeunes de moins de 26 ans sont concernés et particulièrement le public RSA.

En 2022, nous avons accompagné 12 demandeurs dans leur dossier de demande de micro-crédit, dont 6 personnes orientées par les assistantes sociales des CMS du territoire et 6 jeunes suivis à la Mission Locale.

Il s'agit bien là de lutter contre la précarité, de faire confiance aux jeunes, de les responsabiliser et de les rendre autonomes tout en leur apprenant à gérer un budget.

LE ROTARY CLUB D'AURAY

Le Club Rotary du Pays d'Auray a renouvelé son soutien en faisant un don de 900 euros à destination des jeunes. Noreen Kermorvant, Mason Chevalier et Romane Le Sant ont pu financer une partie de leur code de la route. En contrepartie de cette aide, ils se sont engagés dans une action citoyenne.



UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ SUR MESURE

Un parcours d'insertion professionnelle suit rarement un trajet linéaire.

Afin d'éviter de nouvelles ruptures, l'État, les partenaires sociaux et Pôle Emploi proposent aux Missions Locales de construire, en lien avec les acteurs locaux, des réponses adaptées pour insérer durablement les jeunes dans l'emploi.



273 PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT CONTRACTUALISÉ VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE

926 JEUNES SUIVIS

476 en 2021, 470 en 2020

Le PACEA permet d'identifier les besoins des jeunes, leurs projets et leur situation. Des phases d'accompagnement sont proposées avec des objectifs définis avec le jeune et une évaluation à son terme : périodes de formation, situations professionnelles ou actions spécifiques.

Le contrat prend fin lorsque le jeune est autonome, lorsqu'il atteint son 26^{ème} anniversaire, s'il demande sa résiliation ou s'il manque à ses engagements.

Le jeune peut bénéficier d'une allocation. En 2022, 123 jeunes ont bénéficié d'une allocation pour un montant de 97 756 € soit en moyenne 795 € par jeune.

Fin décembre, 926 jeunes étaient présents sur ce parcours contre 748 en 2021. Les jeunes bénéficient d'un accompagnement plus long pour atteindre l'objectif d'autonomie. La durée d'accompagnement augmente chaque année.

4 763 ENTRETIENS INDIVIDUELS

5440 en 2021, 4977 en 2020



L'entretien individuel est le principal mode d'intervention des conseillers. Il s'agit de donner l'information au jeune et de l'encourager à faire certaines démarches en toute autonomie. L'approche globale conduit les conseillers à aborder un ensemble de thèmes susceptibles de constituer un frein vers l'accès à l'emploi. Les rendez-vous sont proposés dans un délai de moins de deux semaines. La prise de rendez-vous se fait sur demande du jeune auprès de l'accueil.



110 CONTRATS D'ENGAGEMENT JEUNES

94 Garanties en 2021, 70 en 2020

Le Contrat d'Engagement Jeunes s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. En vigueur à compter du 1er mars 2022, le Contrat propose à ces jeunes un accompagnement individuel et intensif, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Il est mis en œuvre par Pôle emploi et les Missions Locales. Cela nous a encouragés à mettre en place chaque mois des réunions de concertation et de travail entre nos deux équipes.

Fin décembre, sur les 49 jeunes ayant terminé leur parcours, 27 jeunes ont accédé à un CDI, CDD de + 6 mois et contrat d'alternance en majorité avec des entreprises du territoire, service civique, des contrats aidés ou sont rentrés sur des dispositifs de formation financés par le Conseil Régional de Bretagne. 4 jeunes ont souhaité renouveler l'accompagnement et sécuriser leur parcours.

83 PLANS PERSONNALISÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI - COTRAITANCE

169 en 2021, 101 en 2020



Dans le cadre d'une convention nationale avec Pôle Emploi, la Mission Locale met en œuvre le PPAE des jeunes orientés par l'agence du Pôle Emploi d'Auray. **100 jeunes ont été orientés, 83 PPAE ont été validés (motifs de non contractualisation : Radiation de Pôle Emploi -Déménagement -En emploi)**

Notons une franche baisse : plus de 50% de cotraitance en moins sur l'année 2022. Cette baisse est liée à une nouvelle répartition des jeunes dans le cadre de la mise en place du CEJ.



84 BÉNÉFICIAIRES DU RSA ORIENTÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU MORBIHAN

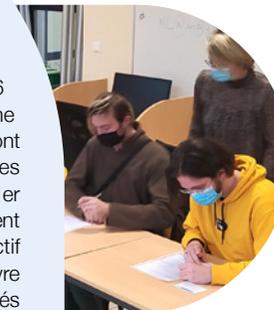
107 en 2021, 83 en 2020

Les jeunes bénéficiaires du RSA de moins de 26 ans sont accompagnés par la Mission Locale du Pays d'Auray. En contrepartie du versement de l'allocation RSA, ils s'engagent à effectuer des démarches contribuant à leur insertion sociale et professionnelle. Une référente unique est en charge de l'accompagnement.

En 2022, 84 jeunes allocataires RSA ont signé un contrat d'engagement réciproque. Ce contrat indique l'engagement du jeune à entreprendre des actions et tenter de sortir du RSA, il donne des précisions sur les axes à travailler en priorité pour envisager une insertion sociale et professionnelle durable.

La baisse des orientations en 2022 s'explique par la situation de plein emploi sur le territoire et par la problématique que rencontrent les jeunes allocataires à accéder à un logement.

Parmi les 84 jeunes suivis, 43 sont sortis de l'action dont 16 jeunes pour une entrée en emploi, 1 jeune en formation. Parmi ces 43 jeunes, 22 ont réalisé au moins 8 semaines de mise en activité durant le parcours.



Signature des premiers contrats Engagements Jeunes



LA PROMOTION DU VOLONTARIAT DE SERVICE CIVIQUE

Une mission de service civique est un engagement volontaire au service d'un projet d'intérêt général porté par une collectivité territoriale, une association, un établissement public, un service de l'état, un organisme à but non lucratif.

Aussi, la Mission Locale du Pays d'Auray a établi des projets de mission de volontariat avec

11 partenaires du territoire : la Fabrique du Loch, le centre culturel Athena, les médiathèques de Plouharnel et d'Auray, l'association Ti Douar Alré de Pluvigner, BGE Morbihan, les mairies de Quiberon, Locoal Mendon, Auray et Belz.

En 2022, 13 contrats de Service Civique Volontaire ont pu être signés : 3 au sein de la Mission Locale et 9 en intermédiation.

Arno et Kevin, volontaires à la Mission Locale en 2022, accompagnés de leur tuteur ont témoigné dans les 7 lycées du territoire, pour partager leur expérience et répondre aux questions des lycéens sur le dispositif.

LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

Il existe des moyens très différents pour bénéficier de mobilité internationale (ERASMUS, Volontariat International...). Il peut être opportun d'être accompagné avant et après son départ pour valoriser au mieux cette expérience.

25 jeunes ont été accompagnés dans leur projet de partir à l'étranger. Une majorité de femmes et 89% de jeunes avec un niveau bac ou +.

La majorité des jeunes souhaitent partir dans un pays anglophone. Globalement, les motivations au départ sont le désir d'avoir une expérience professionnelle, de perfectionner le niveau de langue, l'attrait culturel.



LA PLATEFORME D'APPUI ET DE SUIVI AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La PSAD d'Auray regroupe le CIO, la Mission Locale, la MLDS, la MIJEC, les établissements scolaires, le CFA, le Conseil Régional et La DDETS.

Son action porte sur le repérage et l'accompagnement des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ni certification professionnelle. Les établissements scolaires, comme les CFA y font régulièrement état de la dégradation de la santé psychique de leurs élèves et apprentis depuis 2020, et d'un besoin récurrent d'accompagnement psychologique.

En 2022, la PSAD s'est réunie 4 fois.

40 jeunes identifiés décrocheurs via les listes émanant des services de l'Etat ont été contactés par les conseillers de la Mission Locale.

Au 31 décembre, 30 d'entre eux sont ou ont été en emploi, formation, apprentissage, garantie jeunes, contrat d'engagement jeunes et/ou Pacea. 2 ont des problèmes de santé incompatibles avec un suivi, 3 ont déménagé, 1 retour en scolarité.

4 jeunes n'ont pas donné suite aux différentes relances.

L'OBLIGATION DE FORMATION

La loi de 2019 pour une école de la confiance réaffirme l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans. Les missions locales suivent le respect de cette obligation. L'objectif est de garantir le droit à la formation et à la qualification et de sécuriser les parcours en permettant une intervention rapide entre tous les acteurs.

81 jeunes mineurs ont été accueillis en 2022.

Au 31/12, **73 jeunes** remplissent les conditions de l'obligation de formation :

- 23 en contrat en alternance.
- 25 en formation (Prépa Avenir Jeunes, Prépa Clés, formation qualifiante, Promo 16-18).
- 11 scolaires (dont MLDS/MIJEC).
- 1 service civique.
- 11 jeunes accompagnés par la Mission Locale dans le cadre du PACEA ou du CEJ.
- 2 en emploi.
- 2 jeunes ont déménagé sur un autre secteur et 6 jeunes sont sans situation déclarée avec contact rompu.

8 JEUNES ACCOMPAGNÉS DANS LEUR PROJET DE MOBILITÉ SONT PARTIS EN 2022 À L'ÉTRANGER :

- Charlène LE NESTOUR en recherche d'emploi en Belgique en novembre et décembre.
- Elsa RIO en mission humanitaire au Sénégal en janvier et février.
- Grégoire DAGORNE en stage Erasmus+ en Lituanie de mars à juin.
- Jean KALKSZTEIN en recherche d'emploi à Galway en Irlande de janvier à mars.
- Noémie JALLAIS en PVT au Canada avec la possibilité de rester 3 ans sur le territoire pour travailler dans le secteur de l'environnement et du développement durable.
- Samuel FRIOUS en emploi en Espagne : il est téléconseiller à Barcelone en CDI depuis avril.
- Suzy LE DANIEL en stage sur le référencement d'un site web en Croatie de mars à juin.
- Tara TANGUY est partie en octobre pour un tour du monde pour 10 mois.

LES ENTRÉES EN FORMATION

Les jeunes ne possèdent pas toujours une expérience ou une qualification professionnelle adaptée au marché du travail

En fonction des besoins repérés, les conseillers informent les jeunes sur les dispositifs et les financements de formation et les orientent vers des formations financées majoritairement par le Conseil Régional de Bretagne ou Pôle Emploi :

DIFFÉRENTES MODALITÉS PERMETTENT DE TRAVAILLER SUR L'ORIENTATION

- La **MLDS** (Mission de lutte contre le décrochage scolaire) et la **MIJEC** (Mission d'Insertion des Jeunes de l'enseignement catholique).
- La gamme **PREPA** financée par le Conseil Régional de Bretagne : actions de formation en amont de la qualification.
 - La **Prépa Avenir Jeunes** s'adresse aux jeunes peu ou pas qualifiés exprimant le besoin de construire leur projet et découvrir le monde professionnel.
 - La **Prépa Projet** s'adresse aux personnes en recherche d'emploi ou salarié(e)s. Elle permet d'explorer les métiers et de booster son projet professionnel.
 - Les **Prépa Clés** ont pour objectif de permettre aux stagiaires de faire progresser leurs compétences sur les savoirs de base (Français, Mathématiques, Numérique et Français langue étrangère).

DIFFÉRENTES MODALITÉS PERMETTENT DE SE QUALIFIER

- Les **Actions de Formation Conventionnées** (AFC) et les Aides Individuelles à la Formation (AIF) de Pôle Emploi, mobilisables selon des conditions précises, permettent d'obtenir une qualification professionnelle ou une compétence complémentaire.
- Les **contrats en alternance**, liant les périodes en centre de formation et en entreprise (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation).
- Le **CPF** : compte personnel de formation qui permet à toute personne salariée ou demandeur d'emploi, de suivre, à son initiative, une action de formation.
- **L'offre de formation du Conseil Régional de Bretagne** : Qualif Emploi Programme et Qualif Emploi individuel.

FOCUS SUR L'ACCÈS À LA QUALIFICATION :

L'AAQ est mis en place par la Région Bretagne pour les stagiaires ayant validé un projet de formation qualifiante à l'issue d'une PREPA. Il permet de sécuriser le parcours jusqu'à l'accès à la formation via un accompagnement de 12 mois dont 6 mois conjoints Mission Locale et organisme de formation, et prévoit le versement d'une aide financière.

LES TENDANCES :

- **4 sessions de prépa avenir** ont été proposées (contre 3 en 2021).
- La baisse du nombre de jeunes accueillis sur le 1er semestre n'a pas impacté les orientations vers les Prépas.
- Les **opportunités d'emploi** sur notre territoire ont néanmoins impacté les entrées et les interruptions de parcours.

Les jeunes optent davantage pour des **solutions à court terme** que pour un processus d'élaboration de projet sur du moyen ou long terme.

Un nombre croissant de jeunes expriment un état de **souffrance psychique** qui constitue un **frein majeur à la mise en œuvre du projet**.

Chiffres clés

48 entrées en Prépa Avenir Jeunes

40 entrées en Prépa Projet

10 Entrées en Prépa Clés

13 retours en formation initiale

20 entrées sur le dispositif AAQ

116 Entrées en formation qualifiante

L'ACCÈS À L'EMPLOI

Le marché de l'emploi se porte mieux, les mesures d'appui à l'économie ont permis aux entreprises de tenir le cap

Le contexte économique et les chiffres du chômage étant très favorables sur le territoire, une très forte demande de personnel a émergé. Par contre le nombre de candidats est insuffisant et leur profil inadéquat côté employeurs.

Les secteurs déjà en tension (secteur de l'aide à domicile, hôtellerie-restauration, vente, tourisme) continuent de l'être. De nouveaux secteurs comme la production agroalimentaire, les transports ou encore l'animation ont été confrontés à des difficultés inédites de recrutement.

Face au manque de candidats, d'attractivité de certains postes ou encore à l'inadéquation entre les besoins des employeurs et les

compétences ou profils des jeunes, **le Service Emploi a mis en place des actions collectives tels que le Job Dating intérim, Prépare ton été, et a collaboré avec des partenaires dans la création de temps de recrutement innovants tel que The Job** (recrutement inversé). Outre les périodes d'immersion en entreprise et les contrats aidés, il a fallu échanger avec les entreprises sur les conditions de travail, l'aménagement des plannings, l'ouverture sur plus de souplesse face à certains profils. De nombreux employeurs ont fait preuve de flexibilité tant sur les horaires, les salaires que sur d'autres aménagements incluant la mobilité.

Dans le cadre de l'accompagnement auprès des entreprises du territoire, 27 PEC-CIE ont été signés :

- 4 contrats Parcours Emploi Compétences (secteur non marchand) 1 en école, 2 au sein d'un CCAS et 1 en EHPAD
- 23 Contrats Initiatives Embauches (secteur marchand) dans les secteurs suivants : vente, hôtellerie-restauration, bâtiment, agriculture, tourisme et animation.

L'augmentation du nombre de CIE (+65%) traduit l'engagement et les moyens mis en œuvre par l'Etat à travers le Plan #1jeune1solution pour soutenir les entreprises.

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE EMPLOI

Parmi les 89 jeunes accompagnés sur le programme Coach'In Emploi :

- 8 jeunes en CDI
- 6 en CDD de +6 mois
- 14 en CDD de -6 mois
- 7 contrats en alternance
- 8 jeunes en intérim
- 5 jeunes en reprise de formation

Les tendances :

- Un accès plus rapide des jeunes dans l'emploi
- Une baisse du nombre de jeunes disposants d'un moyen de locomotion
- Les jeunes multiplient les expériences professionnelles sur divers métiers et secteurs d'activités
- Une augmentation du nombre de jeunes déménageant sur un autre territoire abandonnant parfois un emploi stable.

ZOOM SUR LES CONTRATS AIDÉS

Les contrats aidés sont pensés pour **permettre l'embauche de personnes éloignées de l'emploi au sein de structures du secteur non marchand ou d'entreprises du secteur marchand**. En contrepartie de ces embauches, les employeurs reçoivent une aide financière et s'engagent à former et accompagner les jeunes vers une montée en compétences.

ALREKIDS est un parc de Loisirs indoor pour des enfants de 1 à 12 ans, recevant des enfants et des familles et organisant des animations autour des anniversaires et d'activités multiples. La structure a vu le jour en 2019 et s'est vite retrouvée en difficulté face au COVID. Madame Noël, gérante de l'établissement a eu le soutien de la Mission Locale lorsqu'elle a souhaité recruter du personnel. Elle a rencontré Ewen accompagné par la Mission Locale. Après une vérification de son projet par le biais d'un stage, il a été recruté au sein d'ALREKIDS dans le cadre d'un Contrat Initiative Emploi de 6 mois.

Ewen témoigne : « Grâce à ce contrat, j'expérimente l'accueil clients, l'animation auprès d'enfants mais aussi les préparations et le service pour le snacking. J'ai fêté mes 18 ans au démarrage de mon contrat, j'ai pu passer et obtenir mon permis et pris confiance en moi dans un cadre bienveillant. Mon projet à la suite de ce contrat est d'effectuer une alternance en communication ».



ZOOM SUR LE PARRAINAGE DES JEUNES

Le parrainage est mis en œuvre depuis 2004.

« Le parrainage consiste à faciliter la recherche, l'accès ou le maintien dans l'emploi de jeunes, en les faisant accompagner par des personnes bénévoles ayant une bonne connaissance des entreprises et du monde du travail. »

Extrait de la circulaire du 4 août 2003 Direction Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelles et Direction de la Population et des Migrations

Ainsi fort(e) de son expérience professionnelle, le parrain ou la marraine intervient pour aider le jeune parrainé à mieux organiser ses recherches d'emploi et préparer les rencontres avec les employeurs. Il ou elle respecte les choix du parrainé et le conseille tout au long du parcours qui le mène vers un emploi durable.

Grâce à cet accompagnement, les recherches du parrainé sont efficaces et aboutissent plus rapidement. Le travail avec le jeune est souvent axé sur la transmission de savoir-faire et de savoir-être, nécessaire à sa bonne intégration dans le marché de l'emploi.

21 bénévoles dont **6** en activité.

6 nouvelles recrues dont un résidant à Belle-Île. Leur profil : agent commercial dans le secteur touristique, fabmanager, salarié de l'éducation nationale, expert-comptable, consultant, directeur d'entreprise.

61 binômes, dont **9** jeunes résidant en quartier prioritaire de la ville.

20 jeunes en sortie positive : formation, alternance, CDD, CDI, création d'entreprise ou service civique.

La convention de parrainage dure 6 mois. Le jeune est accompagné par son conseiller et par son parrain. Le premier rendez-vous a lieu en présence du conseiller, puis le parrain et le filleul organisent leur mode d'échange et la fréquence.

ÊTRE PARRAIN, MARRAINE, C'EST :

- Écouter
- Dialoguer
- Mettre en confiance
- Dynamiser le filleul
- Promouvoir un métier
- Avoir un esprit positif
- Partager son réseau
- Participer à la vie locale

ÊTRE FILLEUL, FILLEULE, C'EST :

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Ne plus être scolarisé
- Accepter le conseil
- Accepter le soutien
- Accepter un emploi
- S'engager avec des professionnels

TÉMOIGNAGE DE JUDY ADAM, MARRAINE DEPUIS 2021

Peux-tu te présenter rapidement ? Judy Adam, j'ai 40 ans, j'habite Auray. Je suis responsable du CCAS de Belz. Auparavant, j'ai eu un parcours un peu mouvementé. J'ai fait des saisons pendant plusieurs années avant de venir vivre en Bretagne où j'ai ouvert un magasin de vêtement pendant quelques années. Finalement, le statut d'indépendant ne me convenait pas et j'ai repris mes études en Fac de Droit durant 1 an pour me préparer aux métiers de la fonction publique. Je suis au CCAS de Belz depuis 8 ans maintenant.

Comment es-tu devenue marraine à la ML ? Je suis marraine depuis environ 2 ans à la Mission Locale. J'ai vu une affiche de la Mission Locale à la Mairie de Belz, puis j'ai

rencontré la directrice pour échanger avant de m'engager dans cette démarche.

Quelles sont les raisons qui t'ont amenée à devenir marraine ? Au CCAS de Belz, je travaille surtout auprès des personnes âgées et vulnérables et je suis moins en lien avec la jeunesse, sauf lors d'actions communes avec le Service Jeunesse. Le contact avec les jeunes me manquait dans mon quotidien. C'est important pour moi professionnellement de continuer à côtoyer des jeunes pour mieux savoir qui ils sont, quels sont leurs besoins, leurs envies, leurs goûts. Je ne voudrais surtout pas rester sur mes convictions et passer à côté des évolutions générationnelles.

As-tu un souvenir marquant ? Pas vraiment. J'ai accompagné beaucoup de jeunes, surtout des filles, avec des profils très différents que cela soit au niveau de leur caractère ou de leurs projets professionnels. Cela s'est toujours bien passé. Je n'ai pas eu de mauvais feeling, même si parfois c'est compliqué de créer une relation de confiance.



ZOOM SUR LE PROJET :

Repérer et mobiliser les jeunes dit invisibles*

Le repérage des publics dits invisibles* se poursuit depuis octobre 2019. Qui dit repérage, dit entre autre Aller-Vers, c'est à dire développer des actions en direction des jeunes qui ne fréquentent pas la Mission Locale pour favoriser l'égalité d'accès aux droits et aux services existants sur le territoire.

130 jeunes ont été repérés lors des actions réalisées sur le territoire.

* invisibles : jeunes de 16 à 29 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation et inconnu du service public de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi).

Le maillage partenarial (collectivités, associations, service jeunesse, acteurs sociaux, ...) est indispensable et permet de co-construire des actions multithématiques avec les jeunes: sport, art, numérique, découverte des métiers, culture, action de solidarité, ...

Actions réalisées :

Permanences

24 jeunes rencontrés lors de permanences auprès des Restos du Cœur, de l'association Stéphane Bouillon, du PIJ.

L'objectif est de partager avec les acteurs locaux afin d'apporter des solutions adaptées aux besoins des jeunes du territoire. La présence des conseillers permet à la Mission Locale d'être identifiée et le cas échéant de repérer de nouveaux jeunes.

Évènements / Actions hors les murs

- 13 Ateliers à La Fabrique du Loch / 36 participants
- 9 Forums/Ateliers « Prépare ton été » / 29 participants
- Aurizon Gaming / 200 participants



- 4 Ateliers Graff / 6 participants
- 6 Ateliers Sport / 35 participants

Maraudes et déambulation

24 maraudes (Auray, Quiberon, Belz, Brech) et une cinquantaine de jeunes rencontrés sur l'espace public, qui ne connaissent pas ou peu nos services et susceptibles d'être intéressés par un accompagnement.

TÉMOIGNAGE DE FRANÇOISE :

Bénévole aux Restos du Cœur d'Auray

Comment se caractérise ce partenariat ?

Il y a toujours eu des interactions entre les Restos du Cœur et la Mission Locale, mais depuis que la Mission Locale vient faire des permanences, les orientations ont augmenté. Le fait de les rencontrer dans nos locaux rassure les jeunes. Benjamin fait aussi preuve de réactivité et peut venir hors permanence planifiée pour rencontrer un jeune.

Comment rencontrez-vous les jeunes ?

Les Restos du Cœur, à l'origine, c'est l'aide alimentaire, même si aujourd'hui on développe d'autres actions et notamment l'accompagnement social. On capte souvent les jeunes car les parents bénéficient de l'aide alimentaire. Au départ, ils ne viennent donc pas chercher un accompagnement. Mais quand on repère une problématique liée à l'emploi, au logement, à l'isolement, c'est nous qui sommes plus force de proposition parce qu'on connaît la Mission Locale et les services qu'elle propose. Si le jeune n'est pas en contact avec la Mission Locale, on facilite la mise en relation.

Selon vous, quelle est la plus-value de notre partenariat ?

Plus il y a des personnes qui travaillent en réseau et qui sont sensibles à la même logique d'accompagnement des personnes en précarité, plus l'accompagnement sera de qualité. Après il faut veiller à ne pas créer des empilements, où chacun se mêle de tout et éviter les concurrences entre partenaires. Cela a pu être parfois compliqué, mais cela a beaucoup évolué car les associations et les institutions du territoire ont compris que la collaboration permet un meilleur accompagnement des gens. A partir du moment où on a des partenaires qui sont dans cette philosophie-là, je pense qu'il y a une vraie plus-value pour les personnes. Le partenariat permet aussi de rester au fait des nouveautés proposées par la Mission Locale comme le Contrat d'Engagement Jeunes notamment.



RAPPORT SOCIAL 2022

Gestion des ressources humaines

Dix-sept collaborateurs au 31 décembre 2022.

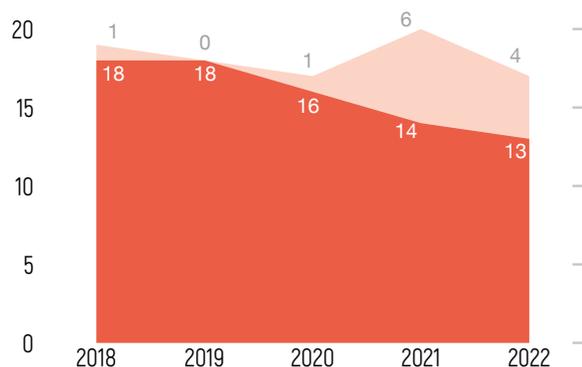
Deux jeunes volontaires en service civique avec des missions d'aller vers leurs pairs.

Dix stagiaires accueillis pour découvrir les métiers exercés au sein de la Mission Locale.

Quatre départs de la structure et **quatre** recrutements dont un CDI et trois CDD.

ÉVOLUTION DES CONTRATS DE TRAVAIL SUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

■ CDI
■ CDD et contrat aidé



L'année 2022 a été marquée par une baisse de la masse salariale. La reprise de l'activité économique et la baisse de fréquentation des jeunes expliquent ce phénomène.

Nous avons célébré le départ de quatre collègues aspirant à de nouveaux horizons personnels et professionnels. Nous souhaitons pleine réussite à Clémence, Enola, Laëtitia et Muriel dans leur poursuite de carrière.

Par ailleurs, plusieurs salariés absents sur des périodes anticipées n'ont pas été remplacés. Leurs missions ont été confiées à leurs collègues. Cela a renforcé la coopération en interne et permis également d'oser

l'expérimentation d'une autre manière de diriger. Un mode de gouvernance inédit dans le réseau a été mis en place au moment du congé maternité de la directrice avec un conseil de direction missionné pour assurer les subdélégations, en lien étroit avec le bureau de l'association. Le conseil d'administration a également clarifié les délégations de pouvoirs et de signatures de la direction et des administrateurs.

L'équipe au 31 décembre 2022

CONSEILLERS EN INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE



Benjamin BLOYET
Référént dispositif invisibles, parrainage



Elodie JOUIN
Référénte RSA, santé, logement et IAE



Laurence GIRAudeau
Référénte décrochage scolaire et formation



Alain LE BOURLIGU
Référént VAE, microcrédit, jeunes étrangers et Start App



Philippe LE MEYEC
Référént mobilité locale, législation du travail



Laure LE PAIH
Référénte mobilité, service civique et Imilo



Pascale TANGUY
Référénte Fonds d'Aide aux jeunes, PACEA et handicap

VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE



Maël LE CERF



Luanne FORESTIER

SERVICE CONTRAT ENGAGEMENT JEUNES



Béatrice BAHON
Référénte Contrat engagement jeunes



Sabrina LE MOING
Référénte Contrat engagement jeunes

SERVICE EMPLOI



Jacqueline LANOÉ
Accompagnement à la recherche emploi - lien réseau entreprise



Émilie LE BOUGUENEC
Référénte alternance, mise en relation jeunes/offres d'emploi

RESSOURCES ADMINISTRATIVES



Sandrine CHRISTIEN
Chargée d'information et de communication



Marie-Hélène GAUTER
Assistante de gestion



Sandrine GUILLEMET
Directrice



Nadine LEFEUVRE
Assistante financière



Tristan THEPAUT
Chargé d'accueil et d'animation

Formation des salariés

Le plan de développement des compétences prévoit un ensemble d'actions de formation pour les salariés au regard de ses obligations générales d'adaptation ou d'obligations spécifiques récurrentes (ex. : en santé et sécurité au travail) ou ponctuelles. Tous les salariés bénéficient du plan de développement des compétences, quel que soit leur contrat de travail et la date d'entrée dans la structure.

En 2022, 3.36% de la masse salariale brute (contre 1.2 % en 2021) ont été consacrés à la formation continue et à l'amélioration des compétences des salariés. Cela représente pour 2022, 87 journées de formation, soit 617 heures.

Les formations plébiscitées par les salariés dans le cadre du Plan Régional de Formation 2022 :

- La démarche d'aller vers.
- La place de la famille dans l'accompagnement.
- Collaborer efficacement avec les entreprises.
- Grande précarité et addictions.
- Mindmapping.
- Découverte du rôle de tuteur.
- La participation des personnes accompagnées.
- Informer et orienter vers IDEO.
- Stratégie action et outils de communication.
- Comprendre la comptabilité analytique.

Les formations mises en place à l'initiative de l'équipe et/ou de la direction :

• Formation-action autour de l'aller vers dans le cadre du projet PIC repérer et mobiliser les jeunes dits invisibles : les 2 sessions de 4 jours, animées par l'association La Trame ont été suivies par 22 professionnels, dont 4 conseillers de la Mission Locale et 18 professionnels de structures sociales partenaires. Les objectifs visés : soutenir les professionnels dans la construction d'une pédagogie et d'une approche hors les murs adaptées à leur réalité professionnelle.

- Lancer la communication digitale et accompagnement sur les réseaux sociaux : élaborer sa stratégie de communication, mesurer et optimiser les actions - session animée par l'agence Info conception d'Auray.
- Travail social et prostitution : animée par le mouvement du Nid 56.
- Premiers secours en santé mentale, 2 journées proposées par la CPAM du Morbihan.
- Le droit au séjour des personnes étrangères : motif de droit et procédure de demande de titre - session animée par la Cimade 44 proposée à tous les conseillers de la Mission Locale et ouverte à 8 professionnels de structures sociales partenaires.

- Cybersécurité et attaques : sensibilisation aux dangers d'Internet, loi informatique et RGPD, phishing – session animée par 2SIA pour tous les salariés de la Mission Locale.
- L'analyse de pratiques professionnelles : cinq séances proposées à tous les conseillers avec un intervenant extérieur, afin de poursuivre le développement des compétences des collaborateurs, débloquer les situations complexes et éviter l'épuisement des professionnels.



La communication, un enjeu porté collectivement

En 2022, nos objectifs étaient de promouvoir le nouveau site internet, d'améliorer les modalités de contacts avec les jeunes (tchat, réseaux sociaux, valorisation des parcours et des talents...), de relooker la façade en faisant participer les jeunes et améliorer la communication auprès des partenaires pour faire connaître notre offre de service.

Associer les jeunes à la communication vers l'extérieur est un parti pris à la Mission Locale. D'une part, les jeunes sont les meilleurs ambassadeurs de l'offre de service de la Mission Locale : un jeune qui trouve une solution est un jeune qui en parle à ses pairs. D'autre part, leur maîtrise des codes sur les réseaux sociaux est indéniable. Mettre en avant leurs potentiels, leur confier des responsabilités sont aussi des leviers pour les mobiliser.

Aussi, les jeunes avaient carte blanche pour réaliser la fresque et une consigne : respecter la charte graphique du réseau des Missions Locales. Le maquettage, la conception des flyers et des affiches sont régulièrement confiés aux jeunes, sous la supervision de la chargée de communication. De même, les posts sur les réseaux sociaux se font de plus en plus avec leur inspiration et contribution.

La Newsletter lancée en décembre 2021 est transmise chaque mois à près de 450 partenaires du territoire, avec des retours encourageants, que ce soit des élus, des bénévoles, des acteurs jeunesse et de l'action sociale.

En 2023, parmi nos axes d'amélioration pour une meilleure visibilité, nous souhaitons avancer sur différents axes :

- Les bonnes pratiques de publication sur les réseaux sociaux.
- La consultation des jeunes : sondage sur la mise en place de nouveaux ateliers, l'animation d'événements, d'actions, le rdv hebdo du goûter pour favoriser les rencontres dans un esprit convivial et rompre avec l'isolement.
- Moderniser le hall d'accueil avec un mobilier plus adapté et convivial, des couleurs plus chaleureuses et une salle de réunion moins scolaire font partie de nos objectifs.

La gouvernance de l'association

L'association est composée de membres de droit et de membres adhérents, personnes morales, réparties en quatre collèges. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration composé de quatre collègues.

Les membres de droit sont essentiellement les représentants des différentes collectivités publiques ou organismes publics, qui apportent leur contribution au fonctionnement de la Mission Locale.

Les membres adhérents sont des personnes morales (organismes consulaires, syndicats, associations...) qui participent aux actions d'insertion des jeunes.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'implication du Conseil d'Administration est un atout pour la structure. Il s'est réuni 4 fois en 2022

ÉLUS ET CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES	LES ADMINISTRATIONS	LES PARTENAIRES DU SECTEUR ÉCONOMIQUE
Sophie LEMOULINIER , Quiberon, présidente	Baptiste ROLLAND , Sous-préfet de Lorient	Claude DOZOUL , CPME
Pierrick KERGOSIEN , Auray, vice-président	Corinne COMBAUD , CIO	Yves LE FLOCH , CCIM
Diane HINGRAY , Pluvigner, trésorière	Philippe GOURNAY , Pôle Emploi	Jean Marc THEPAUT , CFDT
François SERMIER , St Pierre Quiberon - secrétaire	Cyril DUWOYE , DDETS	
Catherine BARBOTIN , le Palais	Mathieu ESCAFRE , DDTM	
Karine BELLEC , Locoal-Mendon	Dominique GUERY , DDPJJ	
Valérie DIARD-MARTIN , Pluneret		
Yves DREVES , Le Bono		LES ACTEURS ASSOCIATIFS DE L'INSERTION
Monique PAUL , Le Palais		Véronique FRICOU , Sauvegarde 56
Chantal MAHIEUX , Brech		Jean Claude KERJOUAN , Amisep
Kaourintine HULAUD , Région Bretagne		
Marie-José LE BRETON , Département		



ORIENTATIONS 2023 : UNITÉ ET DÉTERMINATION

Pour les jeunes, notre priorité restera de mettre en avant leurs talents, valoriser leurs compétences et leur pouvoir d'agir :

- Mettre des ateliers santé sur les thématiques de l'estime de soi, le sommeil, l'alimentation, la dépression et le bien-être.
- Mettre à disposition un véhicule à boîte automatique aux jeunes, ainsi que deux vélos à assistance électrique et 3 trottinettes électriques pour leur démarche vers l'emploi.
- Renouveler le format des événements emploi et étoffer notre offre de services et notamment d'ateliers, en fonction de leurs besoins.

Dans la vie associative, notre priorité sera d'engager la démarche d'amélioration continue de la qualité et de labellisation par étapes :

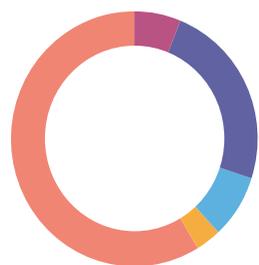
- S'approprier le référentiel.
- Réaliser une autoévaluation locale.
- Mettre en place les actions d'amélioration nécessaires.
- Passer l'audit de labellisation.
- Poursuivre l'amélioration continue.

LE RAPPORT FINANCIER 2022

Le compte de résultat 2022

CHARGES 2022

	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Achats et charges externes	93 268	99 505
Impôts, taxes et versement assimilés	42 232	38 823
Charges de personnel	742 434	715 327
Autres charges	86 353	75 778
Fonds dédiés et provisions	194 329	292 587
TOTAL	1 158 616	1 222 000

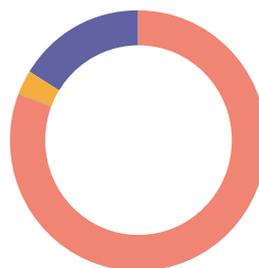


Répartition des charges (1 222 000 €)

- Charges de personnel 58,54%
- Autres charges 6,20%
- Dotations aux amortissements, charges financières, fonds dédiés et provisions 23,94%
- Achats et charges externes 8,14%
- Impôts, taxes et versements assimilés 3,18%

PRODUITS 2022

	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Production vendue	200	1 900
Subvention d'exploitation	1 051 057	1 024 815
Fonds dédiés pour compte d'autrui et transfert de charges	62 039	36 094
Autres produits et utilisation des fonds dédiés	96 950	204 513
Produits exceptionnels et financiers	3 061	2 115
Total	1 210 247	1 269 437
Excédent	+62 254	+47 537

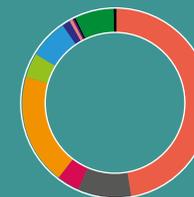


Répartition des produits (1 269 437 €)

- Subvention d'exploitation
- Fonds dédiés pour compte d'autrui et transfert de charges
- Autres produits et utilisation des fonds dédiés
- Produits exceptionnels et financiers
- Production vendue

ELEMENTS CHIFFRES

Comptes de produits : Répartition des financements



- Subventions de l'État, 487 692 €
- Conseil régional, 92 458 €
- Conseil Départemental Rsa, 39 550 €
- Communes, 193 014 €
- Fond départemental d'Aide aux jeunes, (FDAJ), 43 231 €
- Fond européens pour activités spécifiques (FSE), 70 000 €
- DREETS - Parrainage, 17 080 €
- LEADER Moov in Auray, 1 057 €
- ARS, 5 130 €
- DRAJES - Parrainage, 1 525 €
- Pôle emploi, 67 479 €
- Autres subventions, 4 599 €

Les éléments à retenir

Analyse du compte de résultat produits :

- La structure est entièrement financée par les pouvoirs publics (hormis rotary club, taxe apprentissage, location de salle) et ne génère pas de chiffre d'affaire.
- Les subventions d'exploitation ont connu une légère diminution sur la période.
- Les dotations ETAT, que ce soit dans le cadre de la convention sociale et des subventions liées aux actions spécifiques sont stables (487692 + 23735 = 511 427).
- La Mission Locale a mis en œuvre l'avenant 6 de la CPO à compter du 1er mars 2022 en déployant le Contrat d'Engagement Jeune, dispositif succédant à la garantie jeune. Pour la structure, l'objectif d'entrée en contrat d'engagement jeune était de 122 jeunes pour 2022 : l'objectif a été atteint à 91%. La subvention étant définie comme le produit du nombre d'entrée en CEJ sur l'année 2022, tel que constaté en 2023 et selon leur niveau de qualification, cela justifie la baisse de la subvention conditionnée.

La Mission Locale est en attente du financement sur :

- Le Fonds Social Européen : instruction de dossier toujours en cours pour 2021 et 2022.
- Le LEADER pour le projet Moov In Auray, demande de subvention déposée en octobre 2022 pour l'obtention du financement de l'achat d'un véhicule boite automatique, de deux vélos électriques et de trois trottinettes (31 100 €).

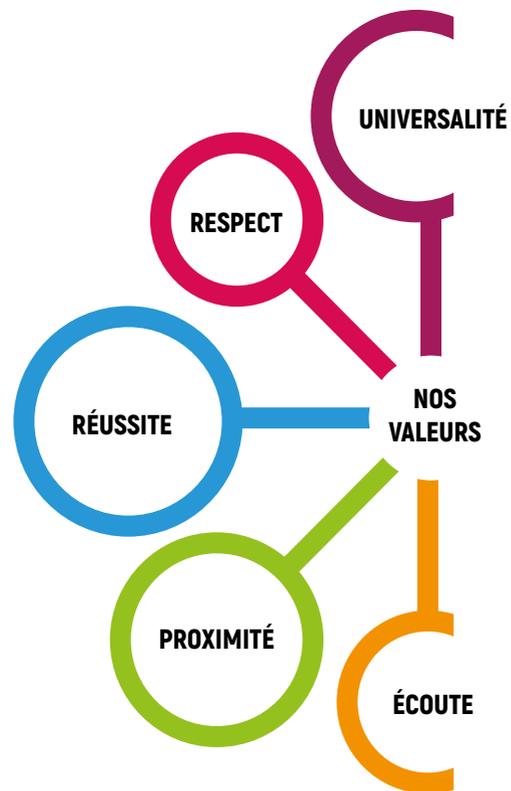
Des fonds dédiés sont constitués pour permettre le report en 2023:

- De l'utilisation d'une partie des subventions reçues au titres de l'action « aller vers les Invisibles » et dont les actions de repérage par le Mission Locale se poursuivront en 2023. Pour mémoire cette action est conduite en consortium avec la Fablab et la CCBI, un avenant de prolongation du délai de réalisation conduit le terme de l'action au 31/10/2023 sans attribution de dotation supplémentaire.
- De la perception de dotation Contrat Engagement Jeune pour les bénéficiaires du dispositif entrés en 2022 mais accompagnés par la Mission Locale en 2023.

Des provisions ont été dotées dans le cadre du FSE (le dossier est en cours d'instruction à la date d'établissement des comptes). L'association a complété également la provision en prévision de litiges en cours et dans le cadre du projet les invisibles.

Analyse du compte de charges :

La masse salariale est stable par rapport à 2021. Le ratio masse salariale/total des charges était de 55% en 2021, il est de 58% en 2022. Bonne maîtrise des charges : une économie sur les charges courantes de fonctionnement (carburant, déplacements, téléphonie, fournitures diverses) a permis le financement de travaux de rénovation des locaux et matériels tout en maintenant l'équilibre des postes de charges. Le montant des fonds dédiés traduit l'engagement d'emploi des subventions pris par la Mission Locale envers le tiers financeur. Il en découle un résultat d'exploitation positif sur les 3 dernières années (2022 : + 47 537 €).



Nos coordonnées :

Mission Locale du Pays d'Auray

Le siège :

Le Parco Pointer
14 rue François Mitterrand
56402 AURAY

contact@mlauray.fr

02 97 56 66 11

www.mlauray.fr

Les permanences :

- Mairie de Belz
- CCAS de Carnac
- Mairie de Camors
- Pavillon du CCAS de Pluvigner
- Point Accueil Emploi de Quiberon
- Mairie de Landévant
- Mairie de Plumergat
- SISE à Belle-Île

Directrice de publication : Sophie LEMOULINIER

Rédactrice : Sandrine GUILLEMET

Création graphique : Ekinox Communication

Crédits photos : Mission Locale